



**PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU COMITÉ
du mercredi 5 février 2020**

L'an deux mille vingt, le cinq février à 14 heures 30, le COMITE de l'UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes Flandre Lys à La Gorgue sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques DEWYNTER.

Communauté de communes Flandre Intérieure

Présents : Madame STAELLEN Edith – Madame Sandrine KEIGNAERT – Monsieur AMPEN Francis – Monsieur BEUN Bernard – Monsieur BOULINGUIEZ Jean-Marie – Monsieur CAPPAERT Jean-Luc – Monsieur Henri CARON – Monsieur DUCROQUET Olivier – Monsieur GANTOIS Philippe – Monsieur DEVOS Joël – Monsieur VAESKEN Dominique – Monsieur HEYMAN François – Monsieur DELANNOY Fabrice – Monsieur DEWYNTER Jean-Jacques – Monsieur MARIS Gérard – Monsieur DARQUES Jérôme – Madame DELANNOYE Jeanne-Marie

Excusés : Monsieur CUVELIER Jean-Jacques – Monsieur DUQUENNE Henri-Joseph – Monsieur FONTAINE Francis – Monsieur DENAES Régis – Monsieur CRINQUETTE Philippe – Monsieur Benoît DECROCK

Communauté de communes Hauts de Flandre

Présents : Monsieur BONDUAUEUX Alain – Monsieur VERMERSCH Jérôme (ayant pouvoir de vote) – Monsieur DELASSUS Christian – Madame BECKAERT Marie-Andrée – Madame DELASSUS Claudine

Excusés : Monsieur DECANter Bertrand – Monsieur Bruno BYACHE

Communauté de communes Flandre Lys

Présents : Monsieur BAES Bernard – Monsieur BOONAERT Jean-Philippe – Monsieur DUYCK Joël – Monsieur Edmond TURPIN – Monsieur NORO Bruno – Monsieur Roland WILLEMS

Excusés : Monsieur FICHEUX Bruno – Monsieur DELABRE Aimé – Monsieur THOREZ Jean-Claude – Madame DELOMMEZ Marie-Angèle – Monsieur HURLUS Jacques

Communauté de communes de Pévèle en Carembault

Présents : Monsieur BOS Alain – Monsieur LAZARO Thierry – Monsieur HOTTIN Jean-Paul – Monsieur DESMAZIERES Michel

Excusé : Monsieur DELERIVE Jean-Michel

Collège compétence SAGE

Présent : Monsieur André BALLEKENS

Excusé /

Monsieur Jérôme VERMERSCH a donné pouvoir à monsieur Alain BONDUAUEUX

Monsieur Edmond TURPIN est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du comité du 18 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibération vote du Comité

Finances :

- 1 Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

1/ Rapport d'Orientation Budgétaire 2020
--

Rapporteur : monsieur Jean-Jacques DEWYNTER

Au vu de la note de synthèse relative au Rapport d'Orientation Budgétaire qui a été présentée lors de la séance du mercredi 5 février 2020.

Il vous est proposé :

- 1 De prendre acte de la présentation par Monsieur le Président de ses orientations budgétaires pour l'exercice 2020.
- 2 De certifier qu'un débat s'est engagé sur le document annexé à la présente.

Le Bureau a émis un avis favorable.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Président remercie les membres du Comité et lève la séance.

Les membres du comité syndical :